



Participation à l'étude Programme international pour l'évaluation des compétences des adultes (PIAAC) de l'OCDE : décision

Considérations du Secrétariat général

- 1 L'OCDE a invité la Suisse à participer à la prochaine vague du Programme international pour l'évaluation des compétences des adultes (PIAAC).
- 2 Les nouvelles connaissances qu'engendrerait la participation à la deuxième et troisième vague des enquêtes PIAAC seraient minimales compte tenu des résultats de l'enquête internationale sur la littératie (IALS) de 1995 et de l'enquête sur la littératie et les compétences des adultes (ALL) de 2003 auxquelles la Suisse a participé. Depuis l'enquête ALL, la composition de la population cible, c'est-à-dire l'ensemble des adultes en Suisse, s'est renouvelée d'un cinquième seulement ; ce qui limite le gain de connaissances. Aussi, des difficultés méthodologiques auxquelles les enquêtes IALS et ALL étaient déjà confrontées n'ont pas pu être résolues pour la deuxième et troisième vague du PIAAC également ; ce qui conteste également la qualité des données et les résultats de ces enquêtes.

Décision du Comité

La Suisse doit renoncer à participer à la deuxième et à la troisième vague de l'enquête PIAAC. Après 2020 une participation pourrait être envisagée, vu que la population cible se sera suffisamment renouvelée.

Saignelégier, le 8 mai 2014

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique

Au nom du Comité :

sig.

Hans Ambühl
Secrétaire général

Notification :

- Membres de la Conférence
- Représentant permanent de la Suisse près l'OCDE
- Directeur du CSRE

Publication sur le site web de la CDIP

949/29/2014/rc